



PLAN DE COURS

UTILISATION SÉCURITAIRE D'UN PONT ROULANT

Objectifs

À la fin de la formation, le participant sera en mesure d'opérer de façon sécuritaire un pont roulant conformément aux normes en vigueur :

RSST, article 254.1:

Formation de l'opérateur de pont roulant: Un pont roulant doit être utilisé uniquement par un opérateur ayant reçu une formation théorique et pratique donnée par un instructeur. La formation théorique doit porter notamment sur:

- 1° la description des différents types de ponts roulants et d'accessoires de levage utilisés dans l'établissement;*
- 2° le milieu de travail et ses incidences sur l'utilisation du pont roulant;*
- 3° les opérations liées au pont roulant et aux accessoires de levage, telles l'élinguage, l'utilisation des dispositifs de commande, la signalisation selon le système universel, la manutention et le déplacement des charges ainsi que toute autre manoeuvre nécessaire à l'opération du pont roulant;*
- 4° les moyens de communication liés à l'opération du pont roulant;*
- 5° l'inspection sur le bon état et le bon fonctionnement du pont roulant et des accessoires de levage avant leur utilisation par l'opérateur;*
- 6° les règles liées à l'utilisation du pont roulant ainsi que les directives sur l'environnement de travail de l'établissement.*

La formation pratique doit porter sur les matières visées aux paragraphes 1 à 6 du deuxième alinéa. Elle doit être réalisée en milieu de travail dans des conditions qui n'exposent pas l'opérateur et les autres travailleurs à des dangers reliés à l'apprentissage de l'opération du pont roulant. Elle doit, de plus, être d'une durée suffisante pour permettre une utilisation sécuritaire du pont roulant et des accessoires de levage.

Lorsque les opérations liées au pont roulant et aux accessoires de levage nécessitent la présence d'un signaleur ou d'un élingueur, ces derniers doivent également recevoir une formation théorique et pratique correspondant aux tâches qu'ils ont à exécuter.

Apprenant visé

Toute personne de 16 ans et plus satisfaisant aux exigences psychométriques et physiques.

Contenu

Volet théorique :

1. Les accidents du travail reliés aux ponts roulants
2. La description et la terminologie d'un pont roulant
3. L'inspection et la grille d'inspection d'un pont roulant
4. Les règles de conduite sécuritaire d'un appareil de levage
5. Les signaux manuels
6. Le gréage
 - Les élingues
 - Les accessoires d'accrochage
 - Les effets de l'angle d'élingage

Volet pratique :

Exécution des manœuvres de levage

1. Lever la charge
2. Déplacer la charge
3. Déposer la charge
4. Détacher la charge
5. Stationner l'appareil de levage

Formule pédagogique

Formation théorique et pratique avec évaluation

Durée

Théorie de quatre (4) heures

Pratique d'environ une (1) heure

Matériel pédagogique

- Notes de cours
- Pont roulant pour la partie pratique

Mode d'évaluation et sanction

- Évaluation théorique
- Évaluation pratique

À la fin de la formation l'apprenant recevra une attestation de formation indiquant le nombre d'heures de formation et le type de pont roulant utilisé pour l'évaluation pratique.

Requis

Pour la partie théorique, l'apprenant doit savoir lire et écrire en français (fonctionnel).

Pour l'évaluation pratique en entreprise, s'assurer de la présence d'un gestionnaire ou d'un responsable dans le but :

- De faire connaître la politique de l'établissement concernant l'utilisation sécuritaire du pont roulant
- D'accorder un suivi à des éléments abordés lors de la formation (s'il y a lieu)
- De fournir un pont roulant et un environnement sécuritaire

Coût

180 \$ + taxes par personne pour un groupe de 12 participants. *

* Coût en vigueur au 6 décembre 2018